



Parents d un enfant français

Par **Melb**, le **28/07/2018 à 04:40**

Bonjour,rnrnJe suis enceinte de 7 mois et suis sans papiers mais le papa est français, je vie une situation très compliquée où le monsieur me frappe pendant ma grossesse et me dit que la police ne peut rien contre lui. Je suis en France depuis 1 an et demi.rnrnJe souhaite savoir combien de temps ça me prendra après la naissance pour que mon enfant ait ses papiers et pour que moi aussi je commence des démarches pour régulariser ma situation et sortir de cette enfer car je ne sais pas si je vais tenir.rnrnMerci de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **28/07/2018 à 11:56**

Bonjour,rnrnIl faut d'abord attendre la naissance et attendre que le père reconnaisse son enfant car, n'étant ni mariés ni pacsés, et à moins que le "papa" ait déjà fait une reconnaissance anticipée de cet enfant, rien ne l'oblige à le reconnaître. Il vous appartiendra alors de saisir la justice française pour une recherche de paternité. C'est long, c'est coûteux et le résultat n'est pas assuré à 100 %.